
INSERTION PAR LE LOGEMENT

*Elisa DAGEVILLE
Zoé BEDELET*

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

ÉTUDES & DOSSIERS | NOV 2023
Économie sociale



COMPRENDRE, RELIER ET ACCOMPAGNER POUR AGIR

INSERTION PAR LE LOGEMENT

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. L'insertion sociale par le logement	5
1. Le droit au logement	5
2. Le logement social	6
3. Les outils disponibles à l'insertion	8
3.1. La pédagogie de l'habiter	8
3.2. Les Régies des Quartiers	8
3.3. Les associations pour le logement	11
3.4. La lutte contre le sans-abrisme	13
4. Les spécificités des publics liées au logement	15
4.1. Les jeunes	15
4.2. Les personnes âgées	16
4.3. Les personnes en situation de handicap	17
4.4. L'accueil des femmes victimes de violences	18
4.5. L'accueil des personnes réfugié·e·s	18
II. L'insertion professionnelle par le logement	20
1. Les politiques européennes d'insertion socioprofessionnelle	20
2. Les entreprises sociales d'insertion (ESI)	22
3. Les Régies des Quartiers	24
CONCLUSION	26
BIBLIOGRAPHIE	27

AVANT-PROPOS

L'accès au logement est un droit humain fondamental. POUR LA SOLIDARITÉ-PLS et la Fédération des Régies des Quartiers de Wallonie (FédÉRÉ), par leurs actions, réflexions et projets menés pour l'exercice de ce droit, mettent en avant cet enjeu social qui a tant de répercussions sur la précarité et la pauvreté en Europe¹.

Dans cette optique, le secteur des Régies des Quartiers a pour mission d'allier des actions pour un véritable engagement des publics sur les politiques du logement – afin de garantir l'accès à ce droit –, et les politiques d'insertion socioprofessionnelle – afin de le préserver. Leurs approches visent à accroître les réponses favorisant l'insertion et la participation des publics, et la réappropriation de leurs milieux de vie grâce à des approches de terrain innovantes, comme la pédagogie de l'habiter². Leurs pratiques visent également à identifier les besoins qui permettent de professionnaliser et de qualifier leur sphère d'action.

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS a eu cœur de questionner les politiques du logement et les politiques d'insertion en Europe.³ L'importance de relier les enjeux du logement et de l'insertion est primordiale. L'accès au logement est un besoin élémentaire puisqu'il constitue le premier pas d'un individu pour son insertion dans la société.

Comment permettre l'insertion sociale et professionnelle dans les politiques liées au logement ? Quelles sont les pistes existantes en Europe, notamment en Belgique et en France ? Comment promouvoir une insertion multidimensionnelle dans un environnement où les publics sont confrontés, au-delà des freins d'accès au logement, à de nombreuses autres problématiques d'ordre social, économique, psychosocial, etc. ?

Au niveau européen, de nombreuses solutions sont proposées, dont certaines ont été mises en avant dans cette étude afin de permettre à chacune et chacun d'avoir un logement digne. Cet enjeu relève à la fois de la vie en communauté et de la démocratie, mais également d'un droit pour tou·te·s.

Solidairement vôtres,

Denis STOKKINK,
Président de POUR LA SOLIDARITÉ-PLS

Frédéric HALLEZ,
Président de FédÉRÉ

¹ Brandeleer, C. (2011), Logement vert, logement durable ? Enjeux et perspectives, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS, Les Cahiers de la Solidarité n° 26

² FédÉRÉ ASBL (2023), Les Régies des Quartiers, un secteur engagé dans un accompagnement multidimensionnel, Revue de Février 2023, 14p.

³ Bannenberg, J. (2018). Insertion vers l'emploi et politique européenne, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS, Economie Sociale, Notes d'analyse, 20p.

INTRODUCTION

L'accroissement de la précarité en Europe touche différents publics socialement défavorisés comme les familles monoparentales (dont 80% des personnes à leur tête sont des femmes), la jeunesse en difficulté d'emploi, les ménages à faibles revenus, les personnes en situation de handicap, etc. Cette précarité va, bien souvent, de pair avec une crise du logement dont les tensions se sont accentuées depuis une quinzaine d'années. L'accessibilité du marché depuis la crise de 2018 a été complètement bouleversée, en raison de plusieurs facteurs : l'augmentation des prix de l'immobilier au sein de la Zone Euro, la financiarisation (spéculation) du logement, l'insuffisance de l'offre et les incohérences des politiques nationales qui en sont bien souvent les principales causes⁴. La récente guerre en Ukraine a également entraîné l'arrivée nouvelle de réfugié·e·s sur le territoire européen, la flambée des prix de l'immobilier à la suite de l'inflation généralisée, la montée des prix des matières premières dont l'énergie et la rareté des matériaux de construction ont fait de la problématique du logement un enjeu de premier plan⁵. Or, le logement, étant à la fois un élément d'émancipation sociale et d'insertion socioprofessionnelle des publics, se doit de retrouver le rôle de levier qui était le sien dans les processus qui conduisent à l'insertion sociale des individus et la lutte contre la pauvreté. Disposer d'un logement renforce les capacités des personnes à participer pleinement au monde du travail et être membre et acteur de la société. Dans ce contexte, il est indispensable de s'intéresser à la question du « logement social ».

Le logement social ne dispose pas d'une définition européenne, même si les pays européens s'accordent sur leurs politiques nationales depuis plusieurs années. Le logement social peut être défini comme un logement créé d'une initiative privée ou publique à destination des personnes en difficultés financières. Il ne fait pas directement partie des compétences de l'Union européenne qui s'appuie plutôt sur ses compétences d'insertion socioprofessionnelle des individus (insertion sociale active) et ses compétences de rénovation énergétique des logements (Pacte Vert 2019-2024 de la Commission européenne⁶). L'Union européenne a bel et bien un rôle à jouer dans cet enjeu et doit en faire une priorité, notamment au travers des financements dont disposent les parties prenantes du logement social, comme en témoignent les travaux de la Commission sur l'approche *Housing First*⁷.

L'insertion sociale dans les politiques en lien avec les questions du logement constitue un réel enjeu européen. D'une part, accéder à un logement est un droit humain défendu par le pilier 19 du socle européen des droits sociaux⁸. Cela permet d'acquérir une certaine autonomie que ce soit pour les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les personnes sans-abri ou les personnes âgées, et constitue la première étape de l'insertion en tant qu'individu dans la société⁹. Par exemple, il est systématiquement demandé une adresse fixe lors de la signature d'un contrat de travail ou pour accéder à l'aide sociale au sein des Centres publics d'aide sociale (CPAS) en Belgique¹⁰, ce qui contraint des personnes déjà stigmatisées à devoir effectuer une demande pour l'obtention d'une adresse de référence au sein des CPAS. Pour fournir un logement à ces personnes, dans un contexte d'inflation des coûts de l'immobilier, les acteur·rice·s sociaux·les leurs fournissent l'aide et l'appui nécessaires pour la recherche d'un logement adapté aux besoins de l'individu ou même participent à la création de solutions pour ces publics défavorisés. D'autre part, la nécessaire transition écologique passe par la rénovation des bâtiments appelés « passoires énergétiques » et offre par là des opportunités de création d'emplois. Bénéficier d'une réelle insertion sociale dans la société, occuper un emploi et disposer de son propre salaire sont les premiers moyens conduisant à une insertion complète d'un individu. Ainsi, la thématique de l'insertion

⁴ Housing Europe (mid-term 2022), The State of Housing in Europe, disponible en ligne : housingeurope.eu

⁵ *Ibidem*

⁶ Commission européenne, Le pacte vert 2019-2024 pour l'Europe, disponible en ligne : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

⁷ Housing First (Logement d'abord) – Rapport de synthèse du 16/17 mars 2016, disponible en ligne : <https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=15710&langId=fr>

⁸ Commission européenne, Les 20 principes clés du socle européen des droits sociaux, En ligne : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/economy-works-people/jobs-growth-and-investment/european-pillar-social-rights/european-pillar-social-rights-20-principles_fr

⁹ Se référer à la politique du *Housing First* développée dans le 3.4 La lutte contre le sans-abrisme

¹⁰ Portail de la sécurité sociale belge, Le droit à l'intégration sociale, disponible en ligne : socialsecurity.be

sociale et socioprofessionnelle dans les politiques en lien avec le logement est intrinsèquement liée à l'insertion des individus.

En réponse à ces difficultés, la problématique du mal-logement qui touche les citoyens et surtout les citoyennes dans les différents pays de l'Union européenne met en lumière le besoin d'inscrire les structures d'accompagnement dans des processus d'accompagnement multidimensionnel. L'accompagnement des personnes en transition entre des modes d'hébergement et le logement *stricto sensu* s'inscrit dans une perspective intégrée. Sensibiliser les publics à la manière d'occuper les lieux et de se les approprier dans une perspective visant à inscrire ces bénéficiaires dans une trajectoire réfléchie permettant leur émancipation et non pas simplement l'accès au logement. L'accompagnement social strictement lié à l'activité locative est donc prôné afin d'assister les bénéficiaires dans leurs démarches d'installation, mais également d'apporter une aide dans la résolution de contentieux, la transmission d'informations sur les obligations et les droits ou accompagner individuellement des personnes qui rencontrent des situations spécifiques. Dans cette perspective, la « pédagogie de l'habiter » en particulier s'inscrit comme un concept participant à la théorisation de pratiques des personnels en charge de l'accompagnement social par le logement. Le tout dans une logique d'appropriation ou de réappropriation du lieu de vie et dans un engagement conduisant au réinvestissement identitaire.

I. L'INSERTION SOCIALE PAR LE LOGEMENT

Le logement, en tant qu'outil veillant à la stabilité et à la sécurisation d'un individu ou d'une famille, est un des déterminants les plus importants dans le sentiment de bien-être.

Dans ce cadre, le droit à un logement décent a été reconnu comme un droit fondamental. De ce fait, les parties prenantes institutionnelles, mais aussi issues de la société civile s'engagent pour l'accès des publics à des logements décents aux coûts modérés. La perspective européenne s'appuie, notamment, sur une proposition de résolution du Parlement européen dont la portée vise à améliorer l'accès à un logement décent et abordable pour tou-te-s, et sur l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici 2030, tout en maintenant le coût du logement à un niveau abordable et en garantissant des logements adéquats.

1. LE DROIT AU LOGEMENT

Le principe 19 du pilier européen des droits sociaux est consacré au logement et à l'aide aux sans-abris¹¹. Ainsi, l'Union européenne affirme le droit au logement comme étant une revendication forte. De plus, le plan d'action du pilier européen des droits sociaux annoncé par la Commission européenne en mars 2021 fixe 3 grands objectifs à l'horizon 2030 dont celui qui vise à atteindre l'objectif suivant : « *le nombre de personnes en proie à la pauvreté et à l'exclusion sociale doit être réduit d'au moins 15 millions* »¹². Cette exclusion sociale, corollaire au nonaccès au logement ou à un logement décent, doit être abolie. Le droit au logement est à la fois essentiel et inaliénable.

Ainsi, la Commission européenne a mis en place une plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme¹³. Celle-ci réunit les États membres, les villes et la société civile afin de coopérer à l'échelle de l'Union européenne à travers l'apprentissage mutuel, la production de données probantes et d'un suivi amélioré¹⁴.

Extrait du socle européen des droits sociaux

« Chapitre III : protection et inclusion sociales

19. Logement et aide aux sans-abris

- a. Les personnes dans le besoin doivent bénéficier d'un accès au logement social ou d'une aide au logement de qualité.
- b. Les personnes vulnérables ont droit à une assistance et une protection appropriée contre les expulsions forcées.
- c. Des hébergements et des services adéquats doivent être fournis aux sans-abris afin de promouvoir leur inclusion sociale. »

¹¹ Commission européenne, Les 20 principes clés du socle européen des droits sociaux, En ligne : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/economy-works-people/jobs-growth-and-investment/european-pillar-social-rights/european-pillar-social-rights-20-principles_fr

¹² Commission européenne, Le pilier européen des droits sociaux : transformer les principes en actions, En ligne : <https://epale.ec.europa.eu/fr/content/le-pilier-europeen-des-droits-sociaux-transformer-les-principes-en-actions>

¹³ Commission européenne, La plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme, En ligne : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1550&langId=en>

¹⁴ Commission européenne, Le socle européen des droits sociaux, cinq ans déjà : des principes transposés dans des actions concrètes pour une Europe sociale forte - Emploi, affaires sociales et inclusion, En ligne : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&furtherNews=yes&newsId=10452>

La charte des droits fondamentaux de l'Union européenne¹⁵ fait également référence à la question du logement à deux reprises. Tout d'abord, l'article 6 consacre le droit à la sûreté, qui est en partie garantie par l'accès à un logement décent. Et ensuite, la charte affirme que l'Union « reconnaît et respecte le droit à une aide sociale et à une aide au logement destinées à assurer une existence digne à tous ceux qui ne disposent pas de ressources suffisantes ». Par l'inscription du droit au logement dans des textes fondamentaux, les instances soulèvent la question de l'accès au logement. Ceci afin d'améliorer cette situation, il existe des outils et des parties prenantes qui tentent de rétablir un juste accès au logement pour tou-te-s malgré les limites socio-économiques.

2. LE LOGEMENT SOCIAL

Les logements sociaux sont les principaux outils des politiques de logement pour les ménages précaires dans les États membres de l'Union européenne. La construction massive de logements sociaux s'est étendue de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux années 1970 en Europe. Ces logements sont destinés à des personnes isolées ou ayant des revenus modestes, d'où le nom HLM (Habitation à Loyer Modéré) qui les caractérise en France. En Allemagne, on parle de « promotion du logement », de « logement sans but lucratif » au Danemark ou de « logement à protection officielle » en Espagne. La gestion et l'attribution de ces logements sont soumises à des règles précises – différentes de celles du marché – définies par des politiques publiques respectives à chaque autorité compétente¹⁶.

Les années 1990 marquent un tournant et ce sont les initiatives privées qui prennent un rôle prépondérant dans la fourniture de logements sociaux, comme ce fut le cas au début du XXe siècle. Ces actions privées sont rendues possibles grâce à des subventions publiques et à des programmes de financement du logement couplés à une régulation. Mais, depuis plusieurs années, la baisse de l'investissement public dans les logements sociaux entraîne de grandes difficultés à fournir des logements à loyer modéré¹⁷.

Pourtant, le seul objet immobilier qui prend en compte les besoins des habitant-e-s est le logement social, un concept qui renvoie à des réalités différentes selon l'usage qui en est fait et des politiques menées par les États membres. Il n'existe d'ailleurs aucune définition européenne du « Logement social » puisque l'Union n'a pas de mandat direct en matière de logement et les États membres et leurs autorités locales et régionales ont le droit de définir leur propre politique du logement.¹⁸ Le modèle d'accès à des logements abordables existe cependant. Ce modèle suit le principe d'existence de règles d'attribution de logements selon l'évaluation des situations socio-économiques des ménages.

D'autres modèles beaucoup plus engagés existent également dans la part de logements du secteur social (ou non lucratif) dans le parc immobilier des pays européens. C'est le cas de pays comme les Pays-Bas, le Danemark ou l'Autriche avec des logements sociaux qui représentent plus de 20% des habitations du pays, là où le taux se situe entre 10 et 19% en France ou en Finlande, ou à moins de 10% pour tous les autres pays de l'UE, dont la Belgique avec un taux de 6,5%.¹⁹ Aujourd'hui, l'Europe compte plus de 21 millions de logements sociaux²⁰ répartis de façons marquées entre les différents pays européens qui pour beaucoup souhaitent œuvrer au développement d'une mixité sociale. La France a, par exemple, adopté la

¹⁵ Parlement européen, Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, Journal officiel des Communautés européennes, 2020, en ligne : https://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf

¹⁶ Le logement social dans l'UE - in le rapport de la Fédération hypothécaire européenne HYPOSTAT 2018

En Belgique, les Sociétés de logement social sont présentes dans toutes les régions : plus d'informations sur la page des services officiels

¹⁷ *Ibidem*

¹⁸ Parlement européen, Rapport sur l'accès à un logement décent et abordable pour tous. Dernière mise à jour 08/01/2021. En ligne : [Rapport sur l'accès à un logement décent et abordable pour tous | A9-0247/2020 | Parlement européen \(europa.eu\)](https://www.europarl.europa.eu/rapports/2020/A9-0247/2020/Parlement_europeen_europa.eu).

¹⁹ Citation : OCDE (2020), « Le logement social : un élément essentiel des politiques de logement d'hier et de demain », Synthèses sur l'emploi, le travail et les affaires sociales, OCDE, Paris, <http://oe.cd/logement-social-2020>.

²⁰ OCDE, Affordable Housing Database, en ligne : [Affordable Housing Database - OECD](https://www.oecd.org/housing/)

loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui vise à la présence d'au moins 20% (25% sur certains territoires) de logements sociaux sur chaque commune urbaine.

La question du coût relatif au logement pour les ménages locataires est également une question importante à laquelle devrait se pencher l'Union européenne, là où le « fardeau » du loyer représente près de 40% des parts de revenus pour les ménages qui appartiennent au quintile inférieur de la répartition des revenus, un seuil important puisqu'il est en corrélation directe avec la situation à partir de laquelle on considère qu'un ménage rencontre une surcharge des coûts du logement. Environ la moitié des ménages se retrouvant dans cette catégorie en tant que locataires à bas revenus était confrontée à une surcharge, et ce dans près de deux tiers des pays étudiés par l'étude de l'International Monetary Fund publiée en 2021.²¹

Au-delà d'un caractère abordable des logements, d'une répartition réfléchie dans les territoires locaux ou même d'un accroissement du parc public de logements, les actions visant à améliorer significativement l'état des logements sociaux sont essentielles. Celles-ci s'accompagnent, pour l'Union européenne, d'une volonté visant à stimuler la création d'emplois et les économies d'énergie afin d'atteindre les objectifs de neutralité climatique²², mais également de répondre à une problématique alarmante vécue par près de 34 millions d'Européen-ne-s qui n'ont pas les moyens de chauffer correctement leur habitation.²³ La rénovation des logements sociaux vise par conséquent à réduire cette forme lourde de précarité énergétique.

Enfin, le logement social, seul îlot de régulation des loyers et fortement surreprésenté par des femmes occupantes en raison de leur exposition aux vulnérabilités et des discriminations subies dans les logements privés²⁴, est un outil important de réduction de la pauvreté, l'un des trois grands objectifs de la Commission européenne, en permettant aux familles d'économiser sur le coût du logement et d'avoir davantage de pouvoir d'achat pour les dépenses liées au quotidien. Cela a un impact en permettant une meilleure alimentation et une amélioration de la santé²⁵. Il est donc important de maintenir des politiques de financement, de rénovation et de gestion de ces logements pour les personnes à faibles revenus plutôt que vendre ces logements sociaux et publics au secteur privé. En effet, pour toute une partie de la population européenne, et encore plus avec l'actuelle baisse de pouvoir d'achat, le logement social représente la seule solution face au problème de l'exclusion liée au logement en termes d'accessibilité physique et financière²⁶.

Le Green Deal : initiative en matière de logement abordable

A Renovation Wave for Europe – Greening our buildings, creating jobs, improving lives

C'est sous cette formulation que la Commission européenne communiqua le 14/10/2020 à propos d'une initiative qui vise à soutenir de nouveaux investissements massifs sur une période prolongée visant, en premier lieu, à améliorer l'efficacité des bâtiments publics des bâtis les moins efficaces. Ceci dans une perspective visant à stimuler le marché, atteindre les objectifs européens en termes de neutralité carbone et conduisant à améliorer une partie significative des unités construites en Europe dont près de 85%, soit 220 millions d'unités de construction, ont été construites avant 2001. Il s'agit d'un défi hors norme qui vise à l'efficacité énergétique d'abord en tant que principe horizontal à la gouvernance européenne suivi de près par le souhait de rendre le marché plus abordable.

²¹ Affordable rental Housing : Making it part of Europe's Recovery. Lien : [Affordable Rental Housing: Making It Part of Europe's Recovery \(imf.org\)](https://www.imf.org)

²² Le financement de « Vague de rénovations », en ligne : [Le financement de la « vague de rénovations»: stimulons la création d'emplois et les économies d'énergie dans l'UE \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/economy_finance/fr/le-financement-de-la-vague-de-renovations-stimulons-la-creation-d-emplois-et-les-economies-d-energie-dans-l-ue)

²³ Recommandations de la Commission européenne du 14 octobre 2020 en matière de précarité énergétique. Lien : [EUR-Lex - 32020H1563 - EN - EUR-Lex \(europa.eu\)](https://eur-lex.europa.eu/EN-LEX/32020H1563-EN-LEX)

²⁴ Nicolas BERNARD, Colloque « Mieux habiter en toute égalité », webinaire du 14 avril 2023, organisé par CESE Wallonie.

²⁵ Housing Europe (2022), Logement social et abordable : mesurer l'impact socio-économique, disponible en ligne : <https://www.housingeurope.eu/resource-1731/social-and-affordable-housing-measuring-the-socio-economic-impact>

²⁶ Brandelie, C. (2011), *Un logement durable pour tous* disponible dans la collection PLS

3. LES OUTILS DISPONIBLES À L'INSERTION

3.1. LA PÉDAGOGIE DE L'HABITER

La « pédagogie de l'habiter » s'inscrit dans les lieux de vie et les espaces publics comme étant une méthode visant à répondre aux constats récurrents liés aux difficultés que rencontrent les publics en matière d'insertion et d'occupation des logements, mais également d'appropriation ou de réappropriation de leurs milieux de vie. Ce processus qui vise au soutien, à l'émancipation et à la responsabilisation des locataires trouve ses origines dans le travail social qui s'institue directement dans les quartiers d'habitations sociales compris comme étant des quartiers « populaires ». Largement pratiquée par les opérateurs du Fonds du Logement de Wallonie, cette pédagogie vise à l'accompagnement social des locataires dans des processus très larges et représentatifs des différentes problématiques auxquelles ces derniers sont confrontés.

Les assistances administratives, techniques et juridiques impliquées dans cette pédagogie ont évidemment attiré au logement, mais s'inscrivent également sur des thématiques diverses en lien avec l'insertion socioprofessionnelle des publics, leurs recours aux droits ou encore l'activité de cohésion sociale. Ce processus d'accompagnement multiple, de soutien, d'éducation permanente/citoyenne et aussi de formation vise à la meilleure intégration des publics dans les logements et à l'accès à une certaine forme de stabilité. Mais la pression immobilière intense qui défavorise l'accès à un logement que ce soit public ou privé, la pénurie de logements publics, la précarité qui s'accroît pour une partie grandissante de la population ou encore l'accroissement des attitudes qui ne permettent pas le développement personnel, les difficultés d'apprentissage ou encore la fracture numérique des publics, sont autant de facteurs qui accentuent le regard important qui peut être porté sur une approche inclusive des publics dans des parcours visant à réduire ou à effacer les problématiques auxquelles ils sont confrontés.

3.2. LES RÉGIES DES QUARTIERS

Les Régies des Quartiers en Wallonie sont des organismes à finalité sociale en matière de logement, comme le sont également les Agences Immobilières Sociales (AIS) et les Associations de Promotion du Logement (APL). Elles ont été créées en 1993 en vue d'apporter une réponse multidimensionnelle à des difficultés complexes rencontrées par les publics des quartiers d'habitations sociales. « À l'époque, le focus était mis sur les 'briques' et pas sur le social », a souligné dans une interview Anne Jadin, responsable du service prévention et accompagnement des locataires de l'immobilier public du centre et de l'est du Brabant wallon (IPB)²⁷. En 2004, les relations entre le référent social et la Régie des Quartiers sont définies. Les Régies sont dès lors dirigées par un comité restreint qui choisit les chantiers à effectuer, qui opèrent le suivi et l'évaluation individuelle des stagiaires.²⁸ Il s'agit de structures sans but lucratif investies dans des actions en lien avec l'éducation permanente via la pédagogie de l'habiter, mais également des projets d'action sociale.

Les Régies des Quartiers sont 73 Services d'Activités Citoyennes répartis sur tout le territoire de la Wallonie. 43 territoires communaux où vivent plus de 1,54 million d'habitant·e·s comprenant les territoires recensés qui regroupent les publics les plus précarisés et éloignés de l'emploi. Leurs services sont agréés par le Gouvernement wallon. Les Régies des Quartiers s'investissent dans les territoires où elles sont implantées en partenariat avec le Fonds du Logement de Wallonie (qui conseille, coordonne et finance les Organismes à Finalité Sociale – OFS), le Forem, les CPAS, des Sociétés de Logement de Service public, les Communes et les habitant·e·s elleux-mêmes qui sont au cœur des actions, car ils en sont à la fois bénéficiaires et acteur·rice·s.

²⁷ Winkel, J. (2013). *Les régies de quartier, espaces actifs entre logements et insertion*, Alter Échos, n°363, disponible en ligne : [Les régies des quartiers, espaces actifs entre logements et insertion – Alter Échos](#)

²⁸ *Ibidem*.

Leurs objectifs sont multidimensionnels :

- Le développement d'une dynamique de quartier. Les Régies des Quartiers portent des actions de prévention et d'éducation (alphabétisation, permis de conduire, pédagogie sur l'habitat, informations sur les droits et devoirs des publics défavorisés, etc.). Elles permettent l'amélioration des conditions de vie des habitant·e·s d'un territoire.
- L'accompagnement individuel et collectif et l'insertion socioprofessionnelle des demandeur·euse·s d'emploi au chômage. Le profil de ces demandeur·euse·s est d'être majeur·e·s, indemnisé·e·s ou non, bénéficiaires du RSI. Les Régies proposent alors des formations sur divers métiers tels que la maçonnerie ou le jardinage. Elles sont aussi en charge de certains services publics comme la remise en état de logements et d'espaces communs, la gestion des restaurants communautaires ou la création de boutiques de seconde main.

La Régie des Quartiers de Herstal – Organisme d'insertion par le logement²⁹

Placer l'habitant·e et l'intérêt général des quartiers et populations au centre des activités

La Régie des Quartiers d'Herstal, mise en place en 2005, est un exemple à part entière des actions larges que peuvent mener les Régies sur les territoires où elles sont implantées. Active sur des projets en lien avec l'insertion socioprofessionnelle, la Régie offre également de nombreux aspects de la pédagogie de l'habiter dans l'objectif de l'appropriation ou réappropriation des espaces par les habitant·e·s.

Cette Régie des Quartiers œuvre aussi dans le développement de projets et de services au bénéfice des quartiers et habitant·e·s en organisant des ateliers de développement durable (atelier vélo, gestion durable de son logement, Repair Café, solderie de seconde main, etc.), et des projets de transition écologique (marché bio et local, potager, jardin d'insertion, etc.). La Régie met en place des actions pour engager les publics au sein de leurs quartiers qui comprennent le développement de vraies dynamiques du vivre ensemble : activités festives, activités de soutien, etc.

En quelques chiffres, la Régie des Quartiers de Herstal ce sont :

- 17.527 heures de formations dispensées auprès de 64 stagiaires en formation ;
- 57 logements remis sur le marché locatif (nettoyés ou rénovés) et 105 jardins entretenus via le partenariat avec la Société de Logement de Service Public de Herstal ;
- 60 ateliers d'animation à la gestion durable pour plus de 300 participant·e·s ;
- 6 quartiers ou terrains communaux complètement entretenus via des entretiens lourds et récurrents (réparation diverse et/ou nettoyage) ;
- Une insertion positive vers l'emploi ou la formation qualifiante très importante des publics avec un taux de plus de 37% sur les publics accompagnés.

L'engagement des Régies des Quartiers s'inscrit dans le développement d'activités en lien avec le champ de l'économie sociale et solidaire, de l'action sociale, de l'éducation permanente, de la formation (via l'insertion socioprofessionnelle) et de l'amélioration du cadre de vie général des habitant·e·s. Des actions multidimensionnelles qui permettent aux Régies d'être des opérateurs de terrain au contact direct des habitant·e·s des quartiers. Une situation qui permet de poursuivre des engagements inclusifs et innovants dans les méthodes initiées afin de répondre aux différents besoins des populations bénéficiaires.

²⁹ La Régie des Quartiers de Herstal. En ligne : <http://rqh.be/>

Le modèle des Régies des Quartiers s'inscrit dans une perspective qui vise à mettre autour de mêmes objectifs différents acteurs qui œuvrent conjointement à une réelle amélioration des conditions générales rencontrées au niveau des quartiers par les structures et les habitant·e·s. Au cœur des actions, les habitant·e·s sont donc les premiers acteur·rice·s, mais en sont également les premiers bénéficiaires via des processus d'engagement et de développement. Il s'agit notamment d'actions visant à la formation de ces publics dans des processus d'insertion socioprofessionnelle, mais également par leur présence dans l'ensemble des autres actions initiées au sein des structures.

La Régie des Quartiers d'Inersambre – La redynamisation des quartiers³⁰

La dynamique de quartier autour de l'action communautaire

La Régie des Quartiers d'Inersambre (Wallonie), créée en 1995, est active sur un ensemble de thématiques en lien avec l'activation des publics bénéficiaires, notamment :

- Participer à l'amélioration d'un cadre de vie pour le rendre agréable : Engager les publics dans des processus qui visent à l'amélioration du cadre de vie des habitant·e·s et à offrir des réponses adéquates aux problématiques que rencontrent les quartiers.
- Être un lieu de proximité ouvert à la population locale : s'inscrire comme un lieu d'accueil de première ligne permettant de répondre, en lien direct, aux problématiques que rencontrent les habitant·e·s et aux solutions pour y faire face.
- Viser l'implication et la participation des habitant·e·s à la vie de quartier : engager les habitant·e·s dans des perspectives permettant d'animer les quartiers et d'engager des processus qui permettent un accroissement du vivre ensemble.
- Développer des actions de prévention et d'éducation permanente : permettre le développement des connaissances et compétences des publics grâce à des ateliers en lien avec la transition énergétique et/ou écologique.

La Régie des Quartiers développe l'ensemble de ces activités avec les publics, mais également les structures et partenaires actifs sur les territoires dans le but d'améliorer les conditions générales des habitant·e·s.

En termes de résultats la Régie des Quartiers d'Inersambre, ce sont :

- Près de 20 ateliers sur les thèmes du logement et des énergies (*eco watchers*, précarité hydrique, pollutions intérieures, etc.) dispensés auprès de partenaires au bénéfice des publics ;
- Près de 43 ateliers sur les thèmes de la santé mentale et de rupture de l'isolement (violences intrafamiliales, des assuétudes, etc.) dispensés auprès des habitant·e·s ;
- Des dizaines d'actions, d'ateliers, d'encadrements ou de permanences de première ligne sur le développement durable et l'amélioration du cadre de vie des habitant·e·s des quartiers ou l'orientation et formation des publics.

³⁰ Régie des Quartiers d'Inersambre. En ligne : <https://www.inersambre.be/>

3.3. LES ASSOCIATIONS POUR LE LOGEMENT

Face au désengagement institutionnel, lié à une baisse de l'investissement public dans la construction de nouveaux logements³¹, des structures « privées et associatives » prennent en main les enjeux autour du logement pour les ménages en difficulté. Sur le territoire européen, il existe diverses « associations pour le logement » c'est-à-dire des organisations indépendantes sans but lucratif ou à but lucratif limité qui ont pour activité de faciliter l'accès à un logement décent à moindre coût³².

C'est le cas des agences immobilières sociales (AIS) qui sont « *des organismes à finalité sociale qui facilitent l'accès au logement à des personnes en situation de précarité, à revenus modestes ou moyens* ». Les objectifs de ces organismes sont en partie financiers, mais avant tout humains et solidaires. Les AIS sont présents sous différentes formes au sein dans l'Union européenne. En Wallonie par exemple avec pour représentante l'Union wallonne des AIS³³, ou en Italie avec, entre autres, l'AIS La Casa³⁴.

La Casa, AIS (Italie)³⁵

La difficulté de trouver une habitation adaptée est un obstacle concret à la possibilité de stabilité personnelle et d'intégration sociale. La fondation La Casa, dont Banca Etica est un des membres fondateurs, est une organisation innovante qui aide à résoudre le manque de logements pour les familles italiennes et étrangères résidentes en favorisant l'accès à un habitat digne. Sa méthodologie opérationnelle est basée sur la participation multi-institutionnelle, notamment par des collaborations publiques/privées.

La fondation s'occupe de :

- Identifier et gérer le patrimoine immobilier, notamment celui pouvant être utilisé comme immeubles résidentiels publics.
- Gérer la collaboration des entreprises sociales du territoire pour les activités d'accompagnement social de l'habitant-e et de l'emploi, et ainsi assurer un bon ancrage dans le tissu social.
- Former les usagers à une gestion correcte de la maison : recherche de logements, conseil dans la recherche, accompagnement et intermédiation sociale, accueil de courte période.
- Proposer un système de services qui favorise l'autonomie économique-sociale et les futures acquisitions des habitant-e-s : microcrédits, assurances habitation, indemnités pour défauts de paiement, garanties pour l'accès au prêt immobilier, service d'accompagnement social, etc.
- Entretenir les activités de recherche et développement, les actions de communication et de sensibilisation des territoires,
- Réinvestir l'argent issu des loyers dans la réalisation de nouveaux lieux d'hébergement.

Les résultats :

- Patrimoine immobilier géré : 66 appartements (environ 2 personnes par logement).
- Loyer mensuel variant entre 150-400 euros par mois.
- Création d'un réseau national des coopératives sociales dédiées au logement social : le Consortium de Coopératives Sociales Villaggio Solidale (Village Solidaire).
- Création d'une agence d'intermédiation sociale pour le logement.

³¹ Part de l'investissement public sur les dépenses consacrées au développement immobilier et aux allocations logement dans l'UE de 2007 à 2016. En ligne : <https://union-habitat-bruxelles.eu/le-logement-social-dans-lunion-europeenne>

³² HYPOSTAT, *Le logement social dans l'UE - le rapport de la Fédération hypothécaire européenne*, 2018, en ligne : <https://union-habitat-bruxelles.eu/le-logement-social-dans-lunion-europeenne>

³³ Union wallonne des AIS, en ligne : <https://www.uwais.be/>

³⁴ Fondation LA CASA, en ligne : <http://www.fondazioneiacasa.org/>

³⁵ POUR LA SOLIDARITÉ-PLS, Observatoire de l'économie sociale, Bonne pratique ; Fondation LA CASA, en ligne : <https://www.ess-europe.eu/fr/bonnepratique/fondation-la-casa>

- « Casa a Colori » (« Maison aux couleurs ») est un projet de structure d'accueil sociotouristique lancé en 2008 par le Consortium de Coopératives Sociales. Elle propose des lieux d'hébergement de bonne qualité à prix modéré et permet au touriste de découvrir le territoire visité grâce à un service d'orientation et d'informations dédié. L'objectif est de défendre un nouveau modèle de gestion de l'hébergement.
- Projet « Casa delle genti » (« Maison du Monde ») prévoit la construction d'une structure d'hébergement multifonctionnelle (hébergement; social ; restauration ; connaissance musicale, littéraire et artistique ; espaces communs et utilisation commune des services). La multiplicité de services, dont une partie déléguée à des coopératives sociales, créera ainsi une possibilité d'échange à l'intérieur, mais aussi avec l'ensemble de la communauté urbaine. Elle satisfera à la fois les demandes de courte (quelques jours : touristes, voyageurs d'affaires), de moyenne (un mois : familles de personnes hospitalisées, étudiants), de longue période (plusieurs mois : stagiaires, étudiants, familles en transition, etc.)

Diverses autres structures sont dédiées à l'aide pour l'accès au logement. Certaines viennent en aide aux personnes démunies à la fois financièrement, mais également en termes de procédures administratives pour la réalisation de dossiers, pour les candidatures, qu'elles soient ou non numérisées. L'action du CAIRN³⁶, asbl belge, rappelle les difficultés des individus qui cherchent à se loger de manière abordable : la complexité des procédures administratives, l'analphabétisme/illettrisme, la fracture numérique, etc.

Des associations prodiguent aussi une aide, plus indirecte et politique, en luttant pour le droit au logement. C'est le cas de l'association Droit Au Logement (DAL)³⁷ en France, qui mène une action collective (non-violente) afin d'établir un rapport de force favorable aux exclu·e·s du logement et d'être une force de proposition pour améliorer la législation sur le logement. Ainsi, ses objectifs sont d'unir les défenseur·euse·s du droit au logement afin d'exiger l'arrêt des expulsions sans relogement, d'exiger aussi *« l'application de la loi de réquisition sur les immeubles et logements vacants appartenant aux collectivités locales, à des administrations, à l'état, à des banques, à des compagnies d'assurance, à de gros propriétaires, à des professionnels de l'immobilier »*.

De son côté, l'Union sociale pour l'habitat³⁸ représente le secteur HLM en France. Elle est une force de proposition dans la politique du logement. Cette dernière prend également part aux débats communautaires puisqu'elle est représentée à Bruxelles. Pour défendre les intérêts du secteur HLM, elle compte sur l'action en partenariat avec les parties prenantes du logement (élus locaux, associations, habitant·e·s, etc.). Ses actions sont diverses : appui professionnel aux organismes HLM, réalisation d'études, de recherches et de prospections et elle fournit également des informations et sensibilise les publics. Ainsi, elle contribue à l'amélioration des conditions d'accès au logement décent à loyer modéré.

³⁶ Le Cairn asbl, en ligne : www.lecairn.be/aide-logement

³⁷ Association Droit au Logement, en ligne : <https://www.droitaulogement.org/association-droit-au-logement/>

³⁸ Présentation de l'Union sociale pour l'habitat, en ligne : <https://www.union-habitat.org/l-union>

Les modèles d'accompagnement des agences immobilières sociales (AIS) wallonnes (Belgique)³⁹

Le modèle AIS wallon privilégie le réinvestissement d'immeubles non occupés au travers de mandats de gestion signés entre l'AIS et les propriétaires des logements, plutôt que la construction de nouveaux logements. En bref :

- L'AIS s'occupe de mettre en location des logements à des personnes en situation de rupture sociale.
- L'AIS met en place une forme de guidance et un accompagnement avec le soutien des travailleur·euse·s sociaux·ales de sa structure au profit des locataires.
- L'AIS développe des processus de pédagogie de l'habiter dans une perspective d'utilisation adéquate du logement et de respect des conditions humaines et physiques des individus.

Toutes les structures mentionnées participent donc activement à l'insertion sociale dans le logement. Elles ouvrent et font découvrir des possibilités, pour les personnes avec des revenus faibles, d'accéder au logement. Mais la question de l'accès à un logement autonome se pose pour des publics plus larges que les personnes précaires, il existe ainsi divers publics liés à l'insertion sociale dans le logement.

3.4. LA LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME

Avec la dynamique du *Housing first* développée dans l'Union européenne, le logement est considéré comme le moyen de débiter un parcours d'insertion. La politique du *Housing first* vise l'accès immédiat et inconditionnel à un logement permanent pour la personne sans-abri⁴⁰. L'octroi immédiat d'un logement est réalisé sur une base de volontariat et est couplé d'un accompagnement de la personne. Ce type de politique montre qu'une transition depuis les stratégies traditionnelles vers celles « dirigées vers le logement » est bel et bien engagée. La plateforme *Housing First Europe Hub*⁴¹ se donne pour mission de prévenir et d'en finir avec le sans-abrisme à travers un changement de système en Europe. Cette transition se réalise dans le cadre d'une prise de conscience accrue des enjeux du sans-abrisme dans les politiques européennes d'inclusion sociale. Dans les États membres de l'UE, des structures réalisent des actions concrètes pour le relogement des personnes en situation de sans-abrisme, participant à cette récente dynamique européenne.

³⁹ Agence Immobilière Sociale (AIS) du Brabant Wallon, en ligne : [Agence immobilière sociale \(AIS\) du Brabant wallon — Ottignies Louvain-la-Neuve \(olln.be\)](https://www.ais-brabantwallon.be/), consulté le 28/01/2023.

⁴⁰ Graham, Z. (2016). *Relogement des sans-abri et innovation sociale*, Du Samu social au Housing first (II), disponible en ligne : [note d'analyse relogement social des sans-abri et innovation sociale](#)

⁴¹ Housing First Europe, en ligne : <https://housingfirsteurope.eu/>

Bonne pratique à Lille (France)⁴²

Le premier objectif d'abej SOLIDARITÉ est d'apporter des réponses nouvelles et adaptées aux personnes rencontrées dans la rue. À l'origine, il s'agissait d'un dispositif d'accueil de jour qui se tenait dans un bus pouvant accueillir les personnes sans-abri et ce jusqu'en 1989. Ce dispositif d'accueil de jour était une manière de clôturer le cycle de l'exclusion en proposant un réel accompagnement social.

Ses missions et valeurs :

- Aller vers toute personne sans toit, dans un esprit de fraternité.
- Considérer toute personne comme ayant en soi une valeur inestimable.
- Accompagner toute personne en situation d'exclusion avec le souci de respecter sa liberté et lui permettre de l'exercer en tant qu'homme et citoyen notamment au travers d'activités économiques.
- Refuser de réduire les personnes à leur situation d'exclusion et croire en leurs propres capacités à retrouver une place et à faire société avec les autres.

« L'abej SOLIDARITE c'est : aller vers, accueillir, loger, soigner, insérer par l'activité économique. »⁴³

Les institutions européennes et les gouvernements de l'Union européenne se sont engagés à œuvrer avec la société civile contre le sans-abrisme qui représente un engagement inscrit dans le principe 19 du socle européen des droits sociaux, un travail conjoint qui découle de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme⁴⁴ ; et un processus de travail collectif qui se fait donc avec les forces vives sur le terrain dont notamment les structures actives sur cette thématique.

FEANTSA

Fédération européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri⁴⁵

La Fédération européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les structures actives sur la question du Sans-Abrisme participe à la classification des personnes en situation de sans-abri selon leur situation par rapport au logement. Ce concept apporte les bases suffisantes conduisant à identifier que l'exclusion au logement est un processus qui peut toucher des publics à tout instant. Cette typologie ETHOS (European Typology on Homelessness and Housing Exclusion) définit les 4 formes d'exclusions liées au logement :

- Être sans abri,
- Être sans logement,
- Être en situation de logement précaire,
- Être en situation de logement inadéquat.

⁴² Abej solidarité, Pour que la rue ne soit plus une fatalité, en ligne : <https://abej-solidarite.fr/>

⁴³ Pour que la rue ne soit plus une fatalité - abej SOLIDARITÉ (abej-solidarite.fr)

⁴⁴ Déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme. En ligne : <https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=24120&langId=en>

⁴⁵ La FEANTSA – Fédération européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri. En ligne : [Qu'est-ce que la FEANTSA](https://www.feantsa.eu/)

4. LES SPÉCIFICITÉS DES PUBLICS LIÉES AU LOGEMENT

Les politiques du logement englobent des publics plus vastes que les seuls ménages à faibles revenus. En effet, les spécificités propres aux publics sont nombreuses et certaines occasionnent des freins complémentaires empêchant à la fois l'accès à un logement décent, mais également le développement d'une réelle autonomie des publics. Face à la réalité de ces difficultés, des structures se mobilisent pour fournir des logements adaptés à ces différents publics.

4.1. LES JEUNES

L'accès à un logement autonome est l'un des passages obligés vers l'individualisation et l'insertion sociale des jeunes⁴⁶. Les jeunes (entre 18 et 25 ans) en études, en formations ou en recherche (ou début) d'emploi sont souvent confrontés au problème du logement qui s'ajoute aux difficultés à trouver des places en études supérieures, en stage ou à des postes fixes. Ainsi, à la contrainte économique peut s'ajouter la contrainte géographique. Tou-te-s les jeunes n'ont pas le choix de rester chez leur(s) parent(s) et, même si le logement familial est la solution la plus économique, ce n'est pas un vecteur d'émancipation. Disposer d'un logement autonome, indépendant fournit au/à la jeune une porte d'entrée vers une insertion sociale en dehors de la sphère de socialisation primaire qui correspond à celle des enfants dans ses premiers rapports sociaux⁴⁷. Cela peut avoir une influence positive pour beaucoup de jeunes, qui ont besoin de s'éloigner du cercle familial, et une porte ouverte à la mobilité géographique peut ériger des perspectives d'insertion professionnelle. C'est ce qu'a démontré l'exemple de Jeunesse habitat solidaire à Bordeaux⁴⁸.

Bonne pratique à Bordeaux : Jeunesse habitat solidaire⁴⁹

Ce lieu d'habitation a pour objectif de répondre aux besoins de logement de jeunes en situations diverses (recherche d'emploi, en formation, en emploi plus ou moins stable, en apprentissage, alternance, université ou école spécialisée).

Des équipes sont présentes sur les sites pour accompagner les jeunes en termes d'accueil, d'appropriation du logement, de vie collective, pour apporter un appui à la vie professionnelle, dans l'entretien des espaces de vie, etc.

La structure entend répondre à des enjeux d'autonomie pour la jeunesse, mais aussi aux enjeux de socialisation et de citoyenneté. Jeunesse habitat solidaire prône la mixité sociale et culturelle en réunissant au sein des habitations collectives des résident·e·s aux profils divers et en mettant à disposition des espaces de vivre ensemble. Ainsi, 1 200 jeunes de 16 à 25 ans (avec une dérogation jusqu'à 30 ans) et avec un projet professionnel sont accueilli·e·s chaque année.

« *Entraide, convivialité, respect de soi et des cultures, engagement en faveur d'un monde plus solidaire et plus durable sont autant de valeurs que l'association souhaite partager et transmettre* ».

⁴⁶ MAUNAYE Emmanuelle, « L'accès au logement autonome pour les jeunes, un chemin semé d'embûches », *Informations sociales*, 2016/4 (n° 195), p. 39-47. DOI : 10.3917/inso.195.0039. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-39.htm>

⁴⁷ RIUTORT Philippe, « La socialisation. Apprendre à vivre en société », dans : , *Premières leçons de sociologie*. sous la direction de RIUTORT Philippe. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Major », 2013, p. 63-74. URL : <https://www.cairn.info/premieres-lecons-de-sociologie--9782130620396-page-63.htm>

⁴⁸ Jeunesse Habitat Solidaire – Bordeaux, en ligne : <https://jhas.fr/>

⁴⁹ *Ibidem*

4.2. LES PERSONNES ÂGÉES

En parallèle, certaines structures proposent des logements intergénérationnels. Ces derniers répondent à un triptyque primaire dans les questions liées au logement pour les publics spécifiques : logement – indépendance – adaptabilité. En effet, s'il est nécessaire que certain·e·s jeunes puissent s'insérer socialement et accéder à l'indépendance via le logement, les personnes âgées qui souhaitent garder leur logement individuel doivent bénéficier d'un cadre adapté à leurs besoins spécifiques et leur déficit d'autonomie.

Le vieillissement de la population est un enjeu européen qui soulève une problématique majeure dans les politiques liées au logement. Les personnes âgées sont amenées à rester chez elle le plus longtemps possible à la fois pour des raisons financières et par choix, la volonté de conserver leur indépendance à domicile. Or, la réalisation de ce souhait dépend de l'offre, mais également de la santé des personnes. Ainsi, il est nécessaire de « *développer de nouvelles formes de 'vivre ensemble' et d'offrir des infrastructures plus adaptées aux besoins des personnes âgées* »⁵⁰. De telles structures ont été effectivement mises en place dans certains États membres de l'UE comme en France, avec SORENIS⁵¹, en Belgique avec l'asbl 1 toit 2 âges⁵². La coopérative de l'habitat associatif en Suisse (CODHA)⁵³ tente également de favoriser l'intergénérationnel à travers son projet d'habitat d'un autre type⁵⁴.

Bonnes pratiques en France, en Belgique et en Suisse

- **France : SORENIS⁵⁵**

SORENIS a pour ambition de répondre à des enjeux sociétaux majeurs tels que le vieillissement de la population, l'isolement des senior·e·s sur le territoire et des revenus en baisse. Ainsi, les logements intergénérationnels proposés fonctionnent différemment avec :

- Une adaptation des logements pour l'autonomie des senior·e·s
- La lutte contre l'isolement des senior·e·s et des populations fragilisées
- Une limitation des frais de fonctionnement grâce à un nouveau modèle d'habitat
- Un transfert favorisé des senior·e·s vers des logements adaptés
- Une maîtrise des dépenses énergétiques
- Une valorisation du réseau de proximité
- Une réappropriation des espaces de vie
- Une régénération du lien intergénérationnel et une mutualisation des actions sociales de proximité
- Des recherches de financement nécessaire à l'adaptation du vieillissement

- **Belgique : 1 toit 2 âges⁵⁶**

L'asbl « 1 toit 2 âges » a pour objectif de lutter contre la solitude des personnes âgées tout en facilitant l'accès au logement des étudiant·e·s⁵⁷. Les senior·e·s ont la possibilité d'accueillir un·e étudiant·e contre un loyer peu élevé leur permettant à la fois de compléter leur pension de retraite, de rompre avec la solitude, et selon les formules de bénéficier d'aides de la part de l'étudiant·e. Pour chacun·e, c'est un moyen de faire des rencontres, et d'instaurer un dialogue entre différentes générations. L'asbl

⁵⁰ Propos tirés de la note d'analyse Vieillesse et logement (2008), par Céline Brandeleer, à retrouver sur [le site de PLS](#)

⁵¹ Site internet [SORENIS](#)

⁵² Site internet [1 toit 2 âges](#)

⁵³ Site internet [CODHA](#)

⁵⁴ Le Labo de l'ESS (2014), *CODHA, la coopérative de l'habitat associatif en Suisse*, disponible sur [Le Mag' du Labo de l'ESS](#)

⁵⁵ Site internet : [SORENIS](#)

⁵⁶ Site internet : [1 toit 2 âges](#)

⁵⁷ POUR LA SOLIDARITÉ – PLS (2018) , *1 toit 2âges : l'asnl pour le logement intergénérationnel*, disponible sur le [site PLS](#)

propose aussi de faire se rencontrer des familles et des étudiant·e·s sur le même principe d'échange de services.

- **Suisse : CODHA⁵⁸**

La CODHA souhaite initier un nouveau rapport au logement basé sur le triptyque : participation – convivialité – solidarité. Dans ses espaces, les ressources financières sont communes et les habitant·e·s participent activement à la réalisation des projets de la coopérative. Le principe de participation active des habitant·e·s est couplé avec l'autre principe clé de la CODHA : la qualité sur le plan environnemental des logements construits et gérés par la coopérative. Ses objectifs sont :

- Sortir des immeubles du marché immobilier spéculatif
- Intégrer les futur·e·s habitant·e·s aux projets de construction
- Remettre la gestion des immeubles aux habitant·e·s
- Garantir aux habitant·e·s un loyer correspondant aux coûts réels de l'immeuble
- Construire à de hauts standards écologiques

Avec plus de 5 000 coopérateur·rice·s, et 630 logements, le CODHA propose une véritable alternative au logement traditionnel portée par des valeurs.

4.3. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les enjeux d'autonomie et d'insertion sociale par le logement impliquent de proposer des solutions telles que le logement intergénérationnel pour les personnes en situation de handicap. En effet, la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées⁵⁹ (ratifiée par l'UE en 2010) reconnaît internationalement l'importance de l'habitat et du libre choix comme des éléments essentiels au bien-être et à l'inclusion sociale effective des personnes en situation de handicap. Pour accéder à une « vie en société » et une insertion sociale complète, sans isolement ou risque de ségrégation, les personnes handicapées doivent pouvoir décider où et avec qui elles vivent. Cela ne prive pas, et les logements adaptés le proposent, d'un accompagnement à travers des services de soutien⁶⁰.

JANGADA – Projet Pilote d'Habitat Solidaire⁶¹

Le projet « Jangada » est un projet de 16 logements inclusifs à Woluwé-Saint-Lambert qui vise à la mise en place d'une formule qui permet à des personnes en situation de handicap de poursuivre l'occupation de leur logement au sein d'un bâtiment qui comprend également des logements pour personnes valides. Ce projet, soutenu par un Agrément et une subvention du Service PHARE⁶² a vu le jour dans le cadre d'un projet pilote le 1^{er} septembre 2017.

Les personnes à mobilité réduite doivent donc avoir accès soit à un logement adaptable – lieu de vie facilement accessible à des personnes en fauteuil roulant grâce à des travaux simples – soit à un logement adapté – un logement transformé en fonction du handicap d'une personne. Dans les deux cas, pour répondre aux besoins d'une personne handicapée, le logement doit être accessible ou dans la possibilité d'être adapté ultérieurement ; être proche des services de commerces, de santé, administratifs, etc. ; bénéficier d'une accessibilité accrue grâce à des aménagements urbains adéquats, notamment un réseau de transports en commun adapté. Pour répondre à ces enjeux, une dynamique de désinstitutionnalisation

⁵⁸ Site internet : [CODHA](#)

⁵⁹ Nations unies, Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif, 2006, texte complet disponible sur [un.org](#)

⁶⁰ Brandeleer, C. (2013), *Habitat et inclusion sociale des personnes en situation de handicap*, disponible sur le [site PLS](#)

⁶¹ Jangada, Projet Pilote d'habitat solidaire, en ligne : [Habitat Solidaire Jangada - Habitat Groupé Solidaire \(habitat-groupe.be\)](#)

⁶² PHARE – Personne Handicapée autonomie recherchée, en ligne : [Accueil - Service PHARE \(irisnet.be\)](#)

a vu le jour depuis plusieurs années. Celle-ci correspond à un processus de création de structures de vie adaptées qui permettent à des personnes vulnérables de trouver leur bien-être dans la société et en dehors des institutions d'accueil pour personnes en situation de handicap. Ainsi, des modèles alternatifs à l'institutionnalisation voient le jour en Europe grâce à des initiatives éloignées de l'optique classique des foyers médico-sociaux. La diversification de l'offre de l'habitat pour les personnes avec un handicap est l'un des grands enjeux d'une société plus inclusive et constitue une garantie d'une meilleure qualité de vie.

4.4. L'ACCUEIL DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Les raisons d'un besoin urgent de logement indépendant peuvent aussi être temporaires et une façon d'échapper à une situation dramatique. Ce type de logement est primordial dans l'accompagnement des femmes victimes de violences, notamment pour sortir du cercle des violences conjugales en garantissant un éloignement, une autonomie retrouvée et une garantie d'intégrité physique. C'est pour répondre à ces besoins que des structures d'urgence ou d'accueil ont été créées. En effet, il existe des logements d'accueil d'urgence au niveau local qui ne permettent pas de s'installer sur une longue durée alors que les maisons d'accueil hébergent des femmes pendant une plus longue période (variable selon les établissements), ce qui favorise l'accompagnement, le traitement psychologique et la réinsertion progressive dans la vie sociale et professionnelle.

Bonne pratique à Bruxelles : La Maison Rue Verte

La Maison Rue Verte⁶³ est une maison d'accueil pour femmes seules ou avec enfant(s). Elle met à disposition des appartements ou des studios individuels dans une grande Maison avec différents espaces de vie respectant l'intimité des résidentes et des espaces collectifs de rencontres. Selon les mots de l'asbl cette offre de logements de qualité est « une composante essentielle de l'accompagnement et forme le cœur du projet. Un cadre de vie sécurisant et confortable est une base essentielle pour se poser, et mener à bien les démarches multiples qui attendent les femmes ».

4.5. L'ACCUEIL DES PERSONNES RÉFUGIÉ·E·S

Le logement est également une composante essentielle de l'insertion sociale et professionnelle et, souvent, un besoin urgent pour les personnes réfugiées. L'Union européenne a fait face à cet enjeu lors de l'accueil massif de réfugié·e·s notamment avec la guerre en Ukraine. De nombreux mécanismes de solidarité se sont enclenchés, émanant de la société civile, des gouvernements, des institutions de l'UE, mais aussi des acteurs publics, économiques, coopératifs et sociaux du logement⁶⁴. Par exemple, la ville de Draguignan (France) et Homeblok, entreprise de construction de logements à base de conteneurs, ont mis en place des logements pour les familles ukrainiennes en moins d'un mois⁶⁵. Cette crise des réfugié·e·s a aussi permis de rappeler que « le besoin soudain d'échapper à une guerre est un départ pas comme les autres - il s'accompagne non seulement de la nécessité de trouver un toit, mais aussi d'un soutien mental et, à moyen terme, d'un soutien pour rejoindre le marché du travail, des opportunités d'éducation et être partie d'une communauté »⁶⁶, et cela vaut pour l'ensemble des réfugié·e·s d'où qu'ils viennent.

⁶³ Site internet : [La Maison Rue Verte](#)

⁶⁴ Housing europe (2022), Delivering a dignified housing response to Ukraine, disponible en ligne : [housingeurope.eu](#)

⁶⁵ La Varappe (2022), Crise en Ukraine : Homeblok propose ses solutions d'hébergement d'urgence, disponible en ligne : [lavarappe.fr](#)

⁶⁶ Housing europe (2022), Delivering a dignified housing response to Ukraine, disponible en ligne : [housingeurope.eu](#)

Bonne pratique en France : Homeblok par LVD Énergie⁶⁷

Homeblok transforme des conteneurs en simple studio ou logement quatre pièces en un temps record. Cette innovation permet de répondre à des urgences en termes de besoin de logements comme ce fut le cas après les déplacements des Ukrainien·ne·s vers l'Europe. En plus des logements, une équipe de 11 personnes a été recrutée pour réaliser un accompagnement des familles au quotidien.

Homeblok s'engage aussi dans la mise à disposition d'hébergement temporaire pour des femmes en situation d'isolement, de précarité et/ou de violence. Ce projet d'accompagnement baptisé « You Go Girls » est porté par Evolio (association à but non lucratif et incubateur d'innovation sociale au sein de La Varappe). En partenariat avec Soliha Provence, bailleur social, *You Go Girls* donne la possibilité à 30 femmes, d'être hébergées et accompagnées socioprofessionnellement afin de retrouver une stabilité et une véritable autonomie.

Dans le même temps, les logements Homeblok sont écoresponsables. Les conteneurs permettent de réduire la production de déchets de 90% par rapport à la construction traditionnelle, ils sont optimisés afin de consommer le moins possible en termes d'énergie (normes RT2012 et RE2020). Et, les matériaux utilisés sont biosourcés et recyclés. Dans ce cadre, LVD Énergie offre à ses salarié·e·s un parcours d'accès à l'expérience, l'acquisition de compétences et la validation de qualification sur des métiers et savoir-faire multiples du bâtiment et de l'industrie.

L'exemple de Homeblok illustre les enjeux du logement durable, avenir du secteur de la construction dans l'Union européenne (et au-delà). Le logement durable « *a un impact environnemental (consommation d'énergie et d'eau), un impact économique (le secteur du bâtiment est un gros pourvoyeur d'emplois et le logement représente une part importante du budget familial) et un impact social (un logement inadéquat risque d'affecter la vie de ses occupant·e·s et, à plus grande échelle, les relations quotidiennes dans les quartiers)* »⁶⁸. Dans ce cadre, un logement est dit équitable, dans ses aspects socio-économiques, s'il garantit l'accessibilité en fonction de la capacité financière réelle de l'occupant·e, prend en compte les coûts indirects (par exemple les dépenses de déplacement liées à la localisation) et les impacts de l'habitat sur la santé physique et mentale de ses occupant·e·s. Mais également s'il est respectueux de la main-d'œuvre mobilisée lors de sa création. Ainsi, la construction de logements équitables participe à la lutte contre le travail au noir et participe à la création d'emplois décents. Le logement est donc nécessairement lié à l'insertion socioprofessionnelle et sociale.

⁶⁷ Site internet : [Homeblok par LVD Énergie](#)

⁶⁸ Brandeleer, C. (2011). *Logement vert, logement durable ? Enjeux et perspectives*, disponible sur le [site PLS](#)

II. L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LE LOGEMENT

1. LES POLITIQUES EUROPÉENNES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

L'insertion socioprofessionnelle en Europe est favorisée par les politiques européennes en faveur du développement durable. En plus de créer des métiers qui ont du sens pour les populations victimes d'exclusion sociale, ces politiques participent à la diminution des émissions des gaz à effet de serre et à la création de logements. L'Europe mise également sur la formation et l'accroissement des connaissances des citoyen-ne-s dans le cadre de la programmation 2021-2027 avec laquelle elle souhaite améliorer l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi.

Le rôle des acteurs institutionnels et des structures de terrain est essentiel. Pour ce faire, l'Union européenne (UE) est en charge de la mise en place de deux politiques distinctes quant à l'insertion grâce à et vers le marché du travail. Premièrement, la stratégie européenne pour l'emploi (SEE) vise à l'augmentation d'emplois et à l'amélioration de leur qualité dans toute l'UE⁶⁹. Elle est fixée par les États membres et remonte à 1997. Deuxièmement, la Commission européenne complète la SEE en déployant des politiques d'investissement social, d'aide au revenu et d'inclusion sociale en Europe dites « d'inclusion active »⁷⁰.

Selon la définition donnée par la Commission, **l'inclusion active** « consiste à permettre à chaque citoyen-ne-s, y compris aux plus défavorisé-e-s, de participer pleinement à la société, et notamment d'exercer un emploi. Concrètement, cela signifie :

- Une aide au revenu adéquate permettant de vivre dignement à toutes les étapes de la vie.
- Des marchés du travail ouverts à tous en facilitant l'entrée sur ces marchés, en s'attaquant à la pauvreté des travailleurs et travailleuses et en évitant le cercle vicieux de la pauvreté, ainsi que les facteurs décourageant le travail.
- Un accès à des services de qualité, y compris des services d'inclusion sociale, permettant aux citoyen-ne-s de participer activement à la société, y compris de retrouver un emploi. »⁷¹

Le défi principal de cette inclusion active est celui de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La marginalité sociale touche principalement les personnes qui sont en âge de travailler, mais n'occupent pas d'emploi. En effet, l'exclusion du marché du travail entraîne l'exclusion de la vie sociale et appelle à développer des politiques d'insertion socioprofessionnelle. Les citoyen-ne-s ne jouissent alors pas des mêmes droits et leur position de vulnérabilité les empêche de réaliser leur potentiel et de participer à la vie en société⁷². Par exemple, cette situation touche les jeunes de moins de 25 ans dont le taux de

⁶⁹ Commission européenne (2022). *Stratégie européenne pour l'emploi*, Emploi, affaires sociales et inclusion, disponible en ligne : [Stratégie européenne pour l'emploi - Commission européenne \(europa.eu\)](#).

⁷⁰ Bannenberg, J. (2018). *Insertion vers l'emploi et politique européenne*, POUR LA SOLIDARIÉ-PLS, Economie Sociale, Notes d'analyse, 20p., disponible en ligne : [na-2018-insertion-emploi-politique-eu.pdf \(pourlasolidarite.eu\)](#).

⁷¹ Commission européenne (2022). *Inclusion active*, Emploi, affaires sociales et inclusion, disponible en ligne : [Inclusion active - Emploi, affaires sociales et inclusion - Commission européenne \(europa.eu\)](#).

⁷² *Ibidem*.

chômage en avril 2022 s'élève à 13.9% en Europe⁷³ contre une moyenne de 6,2% de chômage touchant l'ensemble de la population active⁷⁴.

Pour mettre en place une politique d'inclusion active efficace, l'UE met à disposition des ressources économiques. Le Fond Social Européen (FSE) est le principal instrument de promotion de l'emploi contre l'exclusion sociale. Avec un budget de 99,3 millions d'euros pour la période 2021-2027, le FSE+ aide à l'emploi des NEET (jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ni de formation)⁷⁵. Cependant, ce financement n'est pas suffisant et la Commission européenne doit agir sur l'inclusion sociale active par le biais d'autres compétences qui lui sont données notamment celle de la rénovation énergétique des logements.

Les politiques d'inclusion sociale ainsi que leurs financements doivent s'inscrire dans le cadre de la transition juste et durable en vue d'une Europe plus sociale et solidaire. La Commission européenne a développé sa politique en faveur du développement durable qui recouvre à la fois des enjeux environnementaux et sociaux. Le Pacte Vert européen à l'horizon 2050⁷⁶ offre des solutions quant au chômage et à l'exclusion sociale. En effet, la stratégie pour une vague de rénovation thermique demande de la main-d'œuvre et est indispensable pour relever le défi climatique et social. Un marché qui, comme c'est le cas pour la vague de rénovation des logements européens, peut être un véritable tremplin à l'accès à l'emploi.

« La Commission européenne reconnaît l'importance du logement abordable consommant peu d'énergie. Elle a mis ce point en haut de son agenda politique »⁷⁷ - Nicolas Schmidt, Commissaire européen Emploi et Droits sociaux.

Cette politique de rénovation thermique est soutenue par les Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) qui rassemble 255 millions d'euros pour la période 2014-2020⁷⁸. Les FEDER interviennent dans le cadre de la cohésion économique et sociale des territoires. Il est dès lors possible d'envisager la création d'emplois verts locaux pour lutter contre la précarité économique et énergétique. Ces emplois peuvent consister en la construction de logements plus durables, la rénovation énergétique des « passoires thermiques », le nettoyage et l'entretien des espaces verts, mais aussi le gardiennage de ces nouveaux logements. La Commission européenne estime que plus de 220 millions de bâtiments construits avant 2001, soit 85% du parc immobilier des membres de l'UE⁷⁹, sont concernés par cette vague de rénovation. Les États membres sont tenus à la rénovation de 15% des bâtiments les moins performants à l'horizon 2030,⁸⁰ ce qui revient à les tenir obligés de trouver des moyens matériels et humains, par la création d'emplois verts, pour y parvenir.

⁷³ Eurostat (2022). *Le taux de chômage des jeunes en Europe*, Toute l'Europe, disponible en ligne : [Le taux de chômage des jeunes en Europe - Toutedurope.eu](#).

⁷⁴ Eurostat (2022). *Le taux de chômage en Europe*, Toute l'Europe, disponible en ligne : [Le taux de chômage en Europe - Toutedurope.eu](#).

⁷⁵ Commission européenne (2022). *European Social Fund Plus*, Employment, Social Affairs & Inclusion, disponible en ligne : [European Social Fund Plus \(ESF+\) - Employment, Social Affairs & Inclusion - European Commission \(europa.eu\)](#).

⁷⁶ Conseil de l'Europe (2022). *Pacte vert pour l'Europe*, Politiques, disponible en ligne : [Pacte vert pour l'Europe - Consilium \(europa.eu\)](#).

⁷⁷ L'Europe s'engage en France (2022). *L'Europe investit dans le logement social*, disponible en ligne : [L'Europe investit dans le logement social Décodeur Hlm | L'Europe s'engage en France, le portail des Fonds européens \(europe-en-france.gouv.fr\)](#)

⁷⁸ L'Europe s'engage en France (2022). *Fonds européens de développement régional*, FESI, disponible en ligne : [Fonds européen de développement régional | L'Europe s'engage en France, le portail des Fonds européens \(europe-en-france.gouv.fr\)](#)

⁷⁹ European Commission, Directorate-General for Energy, Steuwer, S., Volt, J., Dorizas, V., et al. (2021). *Annexes to the study 'Lessons learned to inform integrated approaches for the renovation and modernisation of the built environment'*, Publications Office, disponible en ligne : [Étude logement vert](#)

⁸⁰ *Ibidem*.

Les Chantiers des Chemins Jacquaires⁸¹

La ville de Limoges (France) a mis en place un projet original qui permet l'embauche de personnes en situation d'exclusion sociale sur son territoire au travers des commandes publiques. Ces travaux d'entretien environnementaux sont divers :

- Entretien courant des berges et des cours d'eau.
- Entretien des espaces naturels et des chemins de randonnée sur des parcelles municipales.
- Entretien des clôtures agricoles et réalisation de petits aménagements rustiques.

Ce projet a d'abord été porté par l'AFIL (Association Française de l'Immobilier Locatif) ⁸² en 2016. Depuis 2020, l'association Les Chantiers des Chemins de Jacquaires se charge d'être un appui pour l'insertion socioprofessionnelle via ces travaux d'entretien des publics défavorisés. L'association propose des contrats de 35 heures à une dizaine de personnes jusqu'alors éloignées de l'emploi. Un des responsables des chantiers, Fabrice Cuisinier-Petit, affirme-« nous *ne formons pas les gens à être maçons, mais à être capables de travailler.* »⁸³ L'association délivre des certificats de qualification professionnelle à chaque personne employée pour leur permettre d'ensuite devenir 100% autonomes dans leurs choix de vie professionnelle.

Cet accompagnement socioprofessionnel permet « *d'assurer l'accueil, l'embauche et la mise au travail sur des actions collectives de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières* » et « *d'organiser le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation des salarié·e·s en vue de faciliter l'insertion sociale et de rechercher des conditions d'insertion professionnelle durable* »⁸⁴. Ces dernières passent par l'obtention d'un logement et un poste durable et non précaire.

Dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion », la Ville de Limoges co-finance ces chantiers avec le Fonds Social Européen à hauteur de 179 200 euros.

2. LES ENTREPRISES SOCIALES D'INSERTION (ESI)

Les *Work Integration Social Enterprises* (WISE), ou entreprises sociales d'insertion (ESI), ont pour objectif principal d'insérer les personnes souffrant de handicaps intellectuels ou physiques et d'autres groupes défavorisés sur le marché du travail et dans la société par le biais d'une activité productive⁸⁵ et l'acquisition de compétences sociales et professionnelles⁸⁶. Ce sont de véritables acteurs de l'économie sociale d'insertion à l'échelle européenne et disposent de nombreux outils qui diffèrent selon les États membres comme, par exemple, les formations et ateliers par le travail, les organismes d'insertion socioprofessionnelle, les entreprises d'insertion, les entreprises de travail adapté ; les Régies des Quartiers de logement social et les Régies des Quartiers urbains⁸⁷. Leur développement s'est accéléré à la suite de la crise du covid-19, où les organisations non lucratives, dites du « troisième secteur », se sont vues missionnées pour la création d'entreprises sociales en vue de l'insertion à l'emploi des personnes dont l'exclusion sociale s'est aggravée et résoudre en partie les défaillances des États et des politiques européennes d'insertion sociale.

⁸¹ Queille, M. (2019). *Les Chantiers jacquaires et l'association ATOS créent une entreprise d'insertion en Haute-Vienne*, Le Populaire du Centre, disponible en ligne : [Les Chantiers jacquaires et l'association ATOS créent une entreprise d'insertion en Haute-Vienne](#)

⁸² Association Française de l'Immobilier Locatif. En ligne : [AFIL](#)

⁸³ *Ibidem*.

⁸⁴ Commission européenne, représentation de la France, Chantiers d'insertion pour des travaux d'entretien environnementaux, en ligne : https://france.representation.ec.europa.eu/projects/chantiers-dinsertion-pour-des-travaux-dentretien-environnementaux_fr

⁸⁵ Cooney, K. et al. (2022). *Work integration and Social Enterprises*, Edward Elgar Publishing, 11p., disponible en ligne : [Paper for SSE Knowledge Hub for SDGs \(unsse.org\)](#)

⁸⁶ CIRIEC Belgium (2022). *L'économie sociale d'insertion, Analyse des complémentarités et de l'efficacité des outils d'économie sociale*, Contrat de recherche SSTC – N SO/H6/049, disponible en ligne : [rSO12049sum_fr.doc \(belspo.be\)](#)

⁸⁷ *Ibidem*.

Ainsi, le réseau d'ESI nommé *European Network of Social Integration Enterprises* (ENSIE)⁸⁸ les caractérise selon trois principes⁸⁹ :

1. L'intégration sociale et professionnelle des personnes.
2. Les entreprises au cœur du système économique.
3. Des entreprises à forte dimension pédagogique.

Ce réseau européen agit pour le déploiement de formes d'emploi plus inclusives et intégratrices dans l'UE. ENSIE se fixe comme objectifs, au sein de l'Union européenne, de représenter, soutenir et développer des réseaux et fédérations de l'économie d'insertion sociale en Europe. Il regroupe 19 réseaux nationaux et régionaux, soit 15 pays de l'UE, qui poursuivent des objectifs d'intégration sociale des publics défavorisés⁹⁰. Cet acteur économique est indispensable pour la création et la persévérance des efforts dans le domaine de l'insertion sociale par le travail. En effet, l'insertion par l'activité économique demande des investissements dans la création d'emplois durables pour les personnes défavorisées face à l'emploi et permet de redynamiser les territoires peu attractifs. En 2021, les secteurs d'activité les plus importants pour le réseau sont notamment le transport et la logistique (550 ESI), l'agriculture et l'environnement (280 ESI) et les bâtiments et les travaux publics (200 ESI)⁹¹. Ces acteurs de l'ESS, économie sociale et solidaire, recouvrent donc des domaines clés du développement durable.

Asbl Casablanca⁹²

Active depuis 21 ans, Casablanca (Belgique) agit dans le domaine de l'économie sociale et solidaire en favorisant l'insertion sociale des publics. Elle favorise l'insertion socioprofessionnelle des personnes en difficulté sur le marché de l'emploi, notamment au travers de la construction de logement et de la rénovation thermique, et l'amélioration du cadre de vie, essentiellement dans les quartiers défavorisés de la région bruxelloise. Elle est dite « organisation d'intérêt public ».

L'asbl engage actuellement 70 personnes dont 50 ouvrier·e·s publics cibles, 8 instructeur·rice·s et du personnel de bureau. Ayant à cœur l'écoconstruction, Casablanca a pour clients des agences immobilières sociales, des associations, des écoles, les pouvoirs publics et les familles bruxelloises aux moyens limités. Ces derniers sont choisis selon les critères d'accès à un logement social. L'asbl participe donc à l'insertion socioprofessionnelle par le logement à l'échelle régionale.

Les ESI en Belgique sont surtout centrées sur leur rôle de formateurs. En effet, les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)⁹³ en Wallonie permettent à des stagiaires éloigné·e·s de l'emploi d'acquérir des compétences générales et techniques en parallèle d'un accompagnement psychosocial. Ces CISP visent des objectifs d'insertion professionnelle, de formation de base et de formation professionnalisante ayant à terme le but de réinsérer socialement les personnes qui en bénéficient. Il existe actuellement 153 CISP agréés en Région wallonne. Les stages proposés durent environ 3 mois sous contrat de formation « Forem » et peuvent être renouvelés jusqu'à trois fois. Ces structures sont des tremplins d'apprentissage pour les publics éloignés du marché de l'emploi. Elles augmentent les chances pour les demandeur·euse·s d'emploi les moins qualifié·e·s ou aident ceux·celles qui sont resté·e·s durablement éloigné·e·s du marché du travail à retrouver un emploi.

⁸⁸ Site internet : [ENSIE - European Network of Social Integration Enterprises](https://ensie.org/)

⁸⁹ ENSIE (2022). *What are WISEs ?*, WISEs data, disponible en ligne : [Ensie > WISEs data > What are WISEs](https://ensie.org/wise-data/).

⁹⁰ PLS (2022). *ENSIE, définitions*, disponible en ligne : [ENSIE | \(ess-europe.eu\)](https://ensie.org/ess-europe.eu/)

⁹¹ ENSIE (2022). *Résultats de l'étude « IMPACT-WISEs » 2022*, disponible en ligne : [Impact-WISEs_2022 \(ensie.org\)](https://ensie.org/impact-wise-2022/)

⁹² Site internet : [Casablanca](https://casablanca.be/)

⁹³ Site internet : [Centres d'Insertion Socioprofessionnelle \(CISP\) - Emploi et Formation professionnelle en Wallonie](https://centresdinsertion.be/)

3. LES RÉGIES DES QUARTIERS

« L'efficacité d'une politique intégrée et globale de lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle se mesure aussi par sa capacité à relier les actions au sein d'un territoire. Outre l'amélioration des synergies entre les différents acteurs, cette dynamique locale doit permettre la création de nouvelles activités non prises en charge par le marché ni par l'Etat et répondant à des besoins locaux d'utilité sociale. »⁹⁴

Comme vu précédemment, les Régies des Quartiers soutiennent de deux manières différentes, mais complémentaires l'insertion des publics en situation d'exclusion sociale. Elles jouent un rôle déterminant dans la politique du logement en développant une approche intégrée à leur territoire et à leurs publics via de la redynamisation de quartiers et des processus d'insertion socioprofessionnelle.

En Wallonie, sont mises en place des actions d'insertion et de formation qui bénéficient chaque année à plus de 1.200 stagiaires qui sont formés et plus de 84.500 bénéficiaires annuels des activités mises en place par les Régies des Quartiers. Un des exemples les plus parlants sur ce sujet est l'action des Régies dans le domaine de l'écoconstruction et l'écorénovation. Ce dernier constitue un vivier d'emplois important et offre des niches pour les nouvelles PME. Pour certaines entreprises, le logement durable serait l'outil de régénération économique pour des villes en déclin ou un moyen de mettre à l'emploi toute une catégorie de personne. En participant aux processus de rénovation et remise en état des logements de façon durable et responsable, les Régies des Quartiers améliorent donc en même temps la qualité de vie des habitant·e·s et créent des emplois tout en développant la pédagogie de l'habiter auprès des habitant·e·s. Ceci à l'aide de projets et d'activités d'éducation permanente, d'actions sociales, d'accompagnements psychosociaux et technico-sociaux au bénéfice direct des habitant·e·s.

La Régie des Quartiers de la commune de Comines-Warneton⁹⁵

La Régie des Quartiers de Comines-Warneton est un parfait exemple des rôles de ces structures. Depuis 2006, elle propose des activités d'insertion socioprofessionnelle, notamment dans le domaine de l'horticulture, du jardinage, de la cuisine et de l'aide-ménagère. Ces formations sont reconnues par le Forem et débouchent sur un diplôme de validation des compétences. Elles sont doublées d'un accompagnement personnel et collectif pour augmenter les chances des demandeur·euse·s d'emploi à se réinsérer sur le marché du travail. De nombreuses animations sont également organisées visant à l'amélioration des conditions de vie des habitant·e·s incluant notamment une journée des familles, des ventes de légumes, des ateliers de conseil en image, des cours d'informatiques, des cours de cuisines, du sport, mais également des activités plus ludiques et festives.

La Régie des Quartiers de Comines-Warneton, ce sont près de 1.000 bénéficiaires qui se sont réinsérés dans la société après leur passage dans l'asbl. Ce sont jusqu'à aujourd'hui près de 1.500 stagiaires inscrit·e·s depuis les débuts d'activités de la Régie. Elle a intégré le projet Erasmus + « Cook&Book » qui a pour ambition de promouvoir les communautés d'apprentissage par la participation civile et le développement des compétences, relever les normes d'alphabétisation en suscitant un intérêt et une capacité pour l'écriture créative, la poésie et la littérature, faire de l'apprentissage tout au long de la vie une réalité et développer les technologies de l'information et de la communication et l'accès à la technologie pour créer des communautés inclusives⁹⁶.

⁹⁴ CIRIEC Belgium (2022). *L'économie sociale d'insertion, Analyse des complémentarités et de l'efficacité des outils d'économie sociale*, Contrat de recherche SSTC – N SO/H6/049, disponible en ligne : [rSO12049sum_fr.doc \(belspo.be\)](https://www.belspo.be/so/12049sum_fr.doc)

⁹⁵ Site internet : [Régie des quartiers Comines-Warneton](https://regiedesquartiers.comines-warneton.be/)

⁹⁶ Régie des Quartiers Comines-Warneton, Erasmus +, en ligne : <https://regiedesquartiers.be/apropos/erasmus/>

La Régie des quartiers est un acteur de l'insertion socioprofessionnelle incontournable sur le territoire de la commune de Comines-Warneton, elle participe également activement à l'engagement des habitant·e·s et à l'animation des quartiers dans lesquels ces derniers résident. Elle a également intégré le projet Erasmus+ CAP qui regroupe des associations et entreprises européennes à finalité sociale et vise à permettre à des jeunes de 13 à 30 ans de développer un « pouvoir d'agir » sur la société et leur environnement tout en développant leur esprit d'entreprendre.⁹⁷

Cependant, ces structures nécessitent une représentation, un soutien, un engagement et un partage de leurs connaissances entre elles. Ainsi, en 2020, a été fondée la Fédération des Régies des Quartiers en Belgique. Cette dynamique est récente et encore peu visible en Belgique, mais elle ambitionne de donner une dimension plus reconnue aux actions et projets initiés par le secteur.

En France, le Mouvement des Régies⁹⁸, tête de réseau des Régies des Quartiers et des Territoires existe quant à lui depuis 40 ans. Il représente et labellise les Régies des Quartiers françaises et les accompagne dans leur développement. Cette fédération rassemble 130 structures d'insertion socioprofessionnelle sur l'ensemble du territoire national qui couvrent 320 quartiers prioritaires (3 millions d'habitant·e·s). Le Mouvement des Régies soutient l'innovation et l'expérimentation par l'attribution de ces deux labels : Régie de quartier et Régie de territoire. L'existence d'un tel réseau permet le partage de connaissances entre les Régies.

Le soutien d'expertise qu'offre la fédération s'opère dans les thématiques suivantes⁹⁹ :

- Représenter auprès des acteurs nationaux et internationaux de l'ensemble des Régies des Quartiers et de leur membre du personnel.
- Participer à la formation des membres du personnel du secteur et au développement des synergies en matière de formation.
- Engager le secteur dans un développement et une plus grande reconnaissance en répondant, notamment, à des problématiques économiques et financières.
- Assurer la vie démocratique des Régies et le vivre-ensemble du secteur.
- Mobiliser les habitant·e·s et enclencher des dynamiques de co-construction.
- Accompagner les Régies sur les questions de Transition Écologique et Solidaire.

Les Régies de quartier françaises portent des objectifs similaires que celles initiées en Belgique. C'est notamment le cas dans les activités qui portent sur l'entretien des immeubles d'habitat social et le domaine du second d'œuvre des bâtiments ainsi que leur rénovation. S'inscrivant dans la transition juste, les Régies françaises et belges favorisent donc l'intégration socioprofessionnelle et l'insertion sociale des publics bénéficiaires de leurs actions.

⁹⁷ *Ibidem*

⁹⁸ Le Mouvement des Régies, Innover et expérimenter, en ligne : lemouvementdesregies.org

⁹⁹ CNLRQ (2021). *Rapport d'activité 2021*, Comité National de Liaison des Régies de Quartier, disponible en ligne : [RA-CNLRQ-2021vBD.pdf](https://www.cnlrq.org/RA-CNLRQ-2021vBD.pdf) (lemouvementdesregies.org)

CONCLUSION

Les politiques qui visent à l'amélioration de l'accès à un logement, à l'insertion sociale et à l'insertion socioprofessionnelle des publics sont complémentaires. Elles participent à un progrès du vivre ensemble, à une réduction des problématiques rencontrées par les publics, mais également à un accroissement du taux d'emploi. Elles doivent porter une attention particulière à ne pas créer un environnement de « à insérer permanents »¹⁰⁰, c'est-à-dire des personnes ancrées dans les cercles d'insertion, logement et/ou socioprofessionnelles sans possibilité d'évoluer¹⁰¹. Une perspective qui, au-delà d'aller à l'encontre de l'intérêt des publics, conduirait également à des confrontations complexes dans une situation économique et sociale comme celles vécues aujourd'hui.

En effet, les institutions au sein de l'Union européenne doivent réaliser l'importance et l'ampleur de la tâche autour des politiques liées au logement et agir selon leurs compétences respectives. Le logement prend progressivement sa place dans l'agenda européen et est présenté comme vecteur d'inclusion sociale, de renouvellement urbain, d'opportunité économique et comme outil de lutte contre les changements climatiques¹⁰². Le logement est un moyen de renforcer la cohésion sociale et l'invention de nouveau modèle d'habitation, mais il est aussi une source de création de nouvelles solidarités, comme l'ont illustré de nombreux exemples cités dans cette étude.

C'est pour ces raisons que le logement et le droit au logement sont essentiels et que ses défenseur·euse·s s'alarment de manière continue sur l'accroissement de la domination du droit à la propriété, mais également sur le besoin de faire respecter la dignité humaine et le droit à la sécurité des individus.¹⁰³ L'Union européenne, dans le cadre de son plan d'action pour l'économie sociale et solidaire¹⁰⁴, de ses ambitions en matière d'économies d'énergie, d'Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030, doit appuyer le développement des synergies entre parties prenantes de l'économie sociale, de l'insertion sociale et de la formation, mais également avec les entreprises privées. Ces politiques du logement doivent s'inscrire dans une approche genrée qui met en évidence les inégalités d'accès et les discriminations subies par les femmes.

Un autre défi des politiques d'insertion en lien avec le logement est de pallier les lacunes sur la définition et la délimitation des publics cibles et leur accès aux aides proposées. POUR LA SOLIDARITÉ-PLS et la Fédération des Régies des Quartiers de Wallonie soutiennent qu'elles doivent être les plus complètes et les plus justes possibles, car les effets de ces politiques sur l'emploi, l'innovation, l'économie circulaire, le bien-être et l'environnement ont été prouvés. C'est donc un besoin évident de moyens et dans un intérêt particulier de veiller à répondre aux problématiques que rencontrent les publics bénéficiaires que se construiront les solutions innovantes, inclusives et engageantes de demain.

¹⁰⁰ Selon G. LIENARD (éd.), *L'insertion : défi pour l'analyse, enjeu pour l'action*, p. 152

¹⁰¹ Section belge du CIRIEC, *L'économie sociale d'insertion, Analyse des complémentarités et de l'efficacité des outils d'économie sociale*, disponible en ligne : [analyse](#)

¹⁰² Brandeleer, C. (2011). *Logement vert, logement durable ? Enjeux et perspectives*, disponible sur le [site PLS](#)

¹⁰³ Se référer par exemple aux débats parlementaires en France concernant une loi sur l'éradication des squatters : L'Assemblée adopte des mesures décriées contre les squats et les loyers impayés (Le Monde, 2 décembre 2022), disponible en ligne : [lemonde.fr](#)

¹⁰⁴ Plan d'action de la Commission européenne visant à stimuler l'économie sociale : [europa.eu](#)

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES

- ▶ Abej Solidarité, Qui sommes-nous ?, disponible en ligne : [présentation abej solidarité](#)
- ▶ Bannenberg, J. (2018). Insertion vers l'emploi et politique européenne, POUR LA SOLIDARIÉ-PLS, Economie Sociale, Notes d'analyse, 20p., disponible en ligne : [na-2018-insertion-emploi-politique-eu.pdf \(pourolsolidarite.eu\)](#).
- ▶ CIRIEC Belgium (2022). L'économie sociale d'insertion, Analyse des complémentarités et de l'efficacité des outils d'économie sociale, Contrat de recherche SSTC – N SO/H6/049, disponible en ligne : [rSO12049sum_fr.doc \(belspo.be\)](#)
- ▶ CNLRQ (2021). Rapport d'activité 2021, Comité National de Liaison des Régies de Quartier, disponible en ligne : [RA-CNLRQ 2021vBD.pdf \(lemouvementdesregies.org\)](#)
- ▶ Cooney, K. et al. (2022). *Work integration and Social Enterprises*, Edward Elgar Publishing, 11p., disponible en ligne : Paper for SSE [Knowledge Hub for SDGs \(unsse.org\)](#)
- ▶ ENSIE (2022). Résultats de l'étude « IMPACT-WISEs » 2022, disponible en ligne : [Impact-WISEs 2022 \(ensie.org\)](#)
- ▶ ENSIE (2022). *What are WISEs ?*, WISEs data, disponible en ligne : [Ensie > WISEs data > What are WISEs.](#)
- ▶ Fonds du Logement Wallonie (2020). RDG, Chiffres clés 2020, disponible en ligne : [2022_05_20-fiche-rdq.pdf \(flw.be\)](#)
- ▶ Graham, Z. (2016). Le sans-abrisme dans les politiques européennes d'inclusion sociale, Évolution d'un enjeu devenu prioritaire, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS, Affaires sociales, Notes d'analyse, 20p., disponible en ligne : [na-2016-sans-abrisme-pol-eu.pdf \(pourolsolidarite.eu\)](#).
- ▶ Housing europe (2022), Delivering a dignified housing response to Ukraine, disponible en ligne : [housingeurope.eu](#)
- ▶ Housing Europe (mid-term 2022), The State of Housing in Europe, disponible en ligne : [housingeurope.eu](#)
- ▶ Housing Europe (2022), Logement social et abordable : mesurer l'impact socio-économique, disponible en ligne : [Vol.6 de la série 'Le logement dans l'UE post-2020'](#)
- ▶ Housing First Europe Hub, disponible sur la plateforme en ligne : [housingfirsteurope.eu](#)
- ▶ Housing First (Logement d'abord) – Rapport de synthèse du 16/17 mars 2016, disponible en ligne : <https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=15710&langId=fr>
- ▶ IMG - Affordable rental Housing : Making it part of Europe's Recovery. Lien : [Affordable Rental Housing: Making It Part of Europe's Recovery \(imf.org\)](#)
- ▶ Union Habitat - Part de l'investissement public sur les dépenses consacrées au développement immobilier et aux allocations logement dans l'UE de 2007 à 2016. En ligne : <https://union-habitat-bruxelles.eu/le-logement-social-dans-lunion-europeenne>
- ▶ Union sociale pour l'habitat (2018), Le logement social dans l'Union européenne, disponible en ligne : [Le logement social dans l'UE - in le rapport de la Fédération hypothécaire européenne HYPOSTAT 2018](#)
- ▶ Labo de l'ESS (2017). Accès-Réagis, une entreprise sociale apprenante et un levier pour l'emploi et le développement local, disponible en ligne : [initiative inspirante](#)

- ▶ Labo de l'ESS (2014), CODHA, la coopérative de l'habitat associatif en Suisse, disponible en ligne : [initiative inspirante](#)
- ▶ La Varappe (2022), Crise en Ukraine : Homeblok propose ses solutions d'hébergement d'urgence, disponible en ligne : [lavarappe.fr](#)
- ▶ Le Monde (2022), Se référer par exemple aux débats parlementaires en France concernant une loi sur l'éradication des squatters : L'Assemblée adopte des mesures décriées contre les squats et les loyers impayés (Le Monde, 2 décembre 2022), disponible en ligne : [lemonde.fr](#)
- ▶ L'Europe s'engage en France (2022). L'Europe investit dans le logement social, disponible en ligne : [L'Europe investit dans le logement social Décodeur Hlm | L'Europe s'engage en France, le portail des Fonds européens \(europe-en-france.gouv.fr\)](#)
- ▶ L'Europe s'engage en France (2022). Fonds européens de développement régional, FESI, disponible en ligne : [Fonds européen de développement régional | L'Europe s'engage en France, le portail des Fonds européens \(europe-en-france.gouv.fr\)](#)
- ▶ Queille, M. (2019). Les Chantiers jacquaires et l'association ATOS créent une entreprise d'insertion en Haute-Vienne, Le Populaire du Centre, disponible en ligne : [Les Chantiers jacquaires et l'association ATOS créent une entreprise d'insertion en Haute-Vienne](#)
- ▶ RUTTORT Philippe (2013). ¹ MAUNAYE Emmanuelle, « L'accès au logement autonome pour les jeunes, un chemin semé d'embûches », Informations sociales, 2016/4 (n° 195), p. 39-47. DOI : 10.3917/inso.195.0039. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-39.htm>
- ▶ Wallonie.be, Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), disponible en ligne : [Wallonie emploi formation](#)
- ▶ Winkel, J. (2013). Les régies de quartier, espaces actifs entre logement et insertion, Alter Échos, n°363, disponible en ligne : [Les régies des quartiers, espaces actifs entre logement et insertion – Alter Échos](#)
- ▶ Nicolas BERNARD, Colloque « Mieux habiter en toute égalité », webinaire du 14 avril 2023, organisé par CESE Wallonie.

SOURCES INSTITUTIONNELLES

- ▶ Charte des droits fondamentaux reconnus par l'Union européenne : [Charte des droits fondamentaux](#)
- ▶ Commission européenne (2022). Inclusion active, Emploi, affaires sociales et inclusion, disponible en ligne : [Inclusion active - Emploi, affaires sociales et inclusion - Commission européenne \(europa.eu\)](#).
- ▶ Commission Européenne (2022). European Social Fund Plus, Employment, Social Affairs & Inclusion, disponible en ligne : [European Social Fund Plus \(ESF+\) - Employment, Social Affairs & Inclusion - European Commission \(europa.eu\)](#).
- ▶ Conseil de l'Europe (2022). Pacte vert pour l'Europe, Politiques, disponible en ligne : Pacte vert pour l'Europe - [Consilium \(europa.eu\)](#). Eurostat (2022). *Le taux de chômage des jeunes en Europe*, Toute l'Europe, disponible en ligne : [Le taux de chômage des jeunes en Europe - Touteurope.eu](#).
- ▶ European Commission, Directorate-General for Energy, Steuerer, S., Volt, J., Dorizas, V., et al. (2021). *Annexes to the study 'Lessons learned to inform integrated approaches for the renovation and modernisation of the built environment'*, Publications Office, disponible en ligne : [Étude logement vert](#)
- ▶ Eurostat (2022). Le taux de chômage en Europe, Toute l'Europe, disponible en ligne : [Le taux de chômage en Europe - Touteurope.eu](#).

- ▶ Parlement européen, Rapport sur l'accès à un logement décent et abordable pour tous (2020). Dernière mise à jour 08/01/2021. Disponible en ligne : [Rapport sur l'accès à un logement décent et abordable pour tous | A9-0247/2020 | Parlement européen \(europa.eu\)](#),
- ▶ Le financement de « Vague de rénovations », en ligne : Le financement de la «vague de rénovations»: stimulons la création d'emplois et les économies d'énergie dans l'UE ([europa.eu](#))
- ▶ Recommandations de la Commission Européenne du 14 octobre 2020 en matière de précarité énergétique. Lien : EUR-Lex - 32020H1563 - EN - EUR-Lex ([europa.eu](#))
- ▶ Déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme. Disponible en ligne : <https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=24120&langId=en>
- ▶ Nations unies, Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif, 2006, texte complet disponible sur [un.org](#)
- ▶ OCDE – Organisation de Coopération et de Développement Economiques : Citation : OCDE (2020), « Le logement social : un élément essentiel des politiques de logement d'hier et de demain », Synthèses sur l'emploi, le travail et les affaires sociales, OCDE, Paris, <http://oe.cd/logement-social-2020>.
- ▶ OCDE Affordable Housing Database, Disponible en ligne : Affordable Housing Database - OECD
- ▶ Section belge du CIRIEC, L'économie sociale d'insertion, Analyse des complémentarités et de l'efficacité des outils d'économie sociale, disponible en ligne : [analyse](#)

COLLECTIONS PLS

- Céline Brandeleer (2008), Vieillesse et logement, disponible en ligne : [note d'analyse Vieillesse et logement](#)
- Céline Brandeleer (2011), Un logement durable pour tous, [disponible dans la collection PLS](#)
- Céline Brandeleer (2011), Logement vert, logement durable ? Enjeux et perspectives, disponible sur le [site PLS](#)
- Céline Brandeleer (2013), Habitat et inclusion sociale des personnes en situation de handicap, disponible sur le [site PLS](#)
- Zoé Graham, Relogement des sans-abri et innovation sociale, Du Samu social au Housing first (II), disponible en ligne : [note d'analyse relogement social des sans-abri et innovation sociale](#)
- POUR LA SOLIDARITÉ – PLS (2018) , 1 toit 2 âges : l'asbl pour le logement intergénérationnel, disponible sur le [site PLS](#)
- PLS (2022). *ENSIE*, définitions, disponible en ligne : [ENSIE | \(ess-europe.eu\)](#)

Remerciements à Salima Chitalia, Mourad Ouahmed et Betsy Vivegnis pour leur relecture et contribution dans l'écriture de cette étude.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés de tous les acteurs socio-économiques avec comme devise : Comprendre, Relier et Accompagner pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ACTUALITÉS – *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Nouveau pacte sur la migration et l'asile*, Remi LETURCQ, avril 2021.
- *Le recul du droit à l'avortement en Europe*, Quentin BELLIS, mars 2021.
- *Initiative citoyenne Européenne : La démocratie participative en panne*, Quentin BELLIS, novembre 2020.

NOTES D'ANALYSE - *Analyse de l'actualité socioéconomique européenne*

- *La lente diffusion du gender budgeting en Europe*, Léa RENARD, septembre 2023
- *Introduction à l'économie sociale*, Léa MONZIBILA, décembre 2022
- *Justice sociale et environnementale sur le même rail*, Zoé BEDELET, septembre 2022
- *Un revenu d'autonomie pour les jeunes, un enjeu européen ?* Zoé BEDELET, septembre 2022
- *La conférence sur l'avenir de l'Europe, quels enseignements en tirer ?* Rémi LETURCQ, août 2022.
- *Les incubateurs au service de la transition sociale et environnementale : le cas du Maghreb*, Inès BACCAR, avril 2022
- *La sortie belge du nucléaire face à l'Europe*, Frédéric DE NÈVE, septembre 2021.
- *La sauvegarde de l'emploi en Europe face à la crise sanitaire*, Quentin BELLIS, novembre 2020.
- *Les territoires zéro chômeur de longue durée : enjeux et perspectives*, Yann PAPE, novembre 2020.
- *La Loi tunisienne sur l'économie sociale et solidaire*, Théo BURATTI, octobre 2020.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Vers une économie circulaire en Europe*. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ?* PLS & SMart, n°36, juin 2017.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS & SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS & SMart, n°34, mai 2015.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Les tiers-lieux en Europe : une analyse comparative*, Elisa DAGEVILLE, mai 2023
- *Achats publics socialement et écologiquement responsables en Europe, quels enjeux pour l'ESS ?* Zoé BEDELET, mai 2023
- *ESS & AFRIQUE*, Inssafe BOUYAHYAOUÏ EL IDRÏSSI et Constance DE CROMBRUGGHE, avril 2023
- *Illectronisme en Europe : une fracture numérique et sociale*, Léa RENARD, mars 2023.
- *La prison : l'ultime recours ?* Marie CANIVET, janvier 2023.
- *L'éco-anxiété chez les jeunes*, Elisa DAGEVILLE, octobre 2022.
- *La démocratie sur le fil du rasoir, comprendre la conférence sur l'avenir de l'Europe*, Rémi LETURCQ, mars 2022.
- *ESS, territoires ruraux et urbains*, juin 2021.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Économie sociale

L'économie sociale, qui replace l'humain au centre de l'économie et repose sur une gouvernance démocratique, est une voie porteuse de développement économique, d'harmonie sociétale et environnementale des territoires. Une voie susceptible de faire face aux crises économiques, écologiques et sociales auxquelles est confrontée la société actuelle. POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, investi dans la promotion des entreprises d'économie sociale en Europe, poursuit inlassablement son travail de pionnier en défrichant de nouvelles trajectoires. C'est dans ce cadre que s'inscrit la désignation de PLS, rapporteur général du Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'Entrepreneuriat social (GECES).

Collection « Études & Dossiers » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

